

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 23 mai 2017

L'Union sociale pour l'habitat, le groupe Caisse des Dépôts, Caisse d'Épargne, Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels, et GRDF lancent les 1^{ers} Trophées de l'Innovation Hlm

L'Union sociale pour l'habitat, le groupe Caisse des Dépôts, Caisse d'Épargne, Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels, et GRDF lancent les 1^{ers} Trophées de l'Innovation Hlm, qui seront remis le 28 septembre 2017 à l'occasion du 78^e Congrès Hlm, à Strasbourg.

L'innovation dans le logement social est plurielle. Elle se décline en innovations techniques, technologiques, architecturales, mais aussi sociales et environnementales. Elle prend forme au travers de nouveaux produits, de nouveaux services et de modes d'action renouvelés. Pour rendre visible et valoriser le foisonnement des initiatives dans le secteur du logement social, l'Union sociale pour l'habitat et ses partenaires ont lancé un appel à candidatures, destiné aux organismes et aux acteurs économiques.

L'édition 2017 du Congrès de l'Union sociale pour l'habitat, qui se tiendra du 26 au 28 septembre à Strasbourg, permettra, à travers ces premiers Trophées de l'Innovation Hlm, de récompenser les initiatives les plus innovantes mises en œuvre au sein des organismes Hlm, en partenariat avec des entreprises ou des associations.

9 candidats sélectionnés d'ici l'été, et 3 lauréats choisis par les congressistes le 28 septembre

Les organismes Hlm peuvent déposer un dossier de candidature jusqu'au 16 juin, à l'adresse mail suivante : tropheesinnovation@union-habitat.org.

Les dossiers seront ensuite examinés mi-juillet par un comité de sélection, qui identifiera les 9 finalistes sur la base d'innovations concrètes, déjà expérimentées, adaptables et reproductibles.

Les 9 finalistes présenteront leur projet le 28 septembre lors du Congrès de Strasbourg, sous la forme d'un pitch en 180 secondes, sur le modèle de « [ma thèse en 180 secondes](#) ». Les congressistes présents voteront à l'issue des présentations pour désigner les lauréats.

Trois catégories d'innovation seront récompensées par les prix suivants :

▪ **Prix de l'innovation Technique, en partenariat avec GRDF**

Ce prix récompensera les innovations technologiques, notamment numériques, qui bouleversent le cycle de vie de la production des logements.

▪ **Prix de l'innovation Sociale, en partenariat avec le Groupe Caisse d'Épargne**

Ce prix récompensera les innovations sociales capables de réinventer la relation client, de développer de nouveaux services en phase avec les usages et les évolutions sociétales.

▪ **Prix de l'innovation liée au développement local, en partenariat avec Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels**

Ce prix récompensera les démarches participatives, les mobilisations citoyennes et l'économie du partage associées à des projets en faveur du logement social et du développement des territoires.

Un prix « coup de cœur » sera également décerné, en partenariat avec le groupe Caisse des Dépôts, partenaire officiel du Congrès Hlm 2017. Ce prix s'inscrit dans la suite logique de la démarche d'innovation en faveur du logement social engagée avec le groupe Caisse des Dépôts, notamment en matière d'architecture de la transformation. Une dotation de 5 000 euros sera attribuée aux lauréats pour être ensuite intégralement reversée par ces derniers à l'association de leur choix, mentionnée dans leur dossier de candidature.

À propos de l'Union sociale pour l'habitat représente, en France métropolitaine et dans les territoires d'Outre-mer, quelque 730 organismes Hlm à travers ses cinq fédérations (la Fédération nationale des Offices Publics de l'Habitat, les Entreprises sociales pour l'habitat, la Fédération nationale des Sociétés coopératives d'Hlm, l'Union d'économie sociale pour l'accession à la propriété et la Fédération nationale des Associations régionales d'organismes d'habitat social). Elle remplit trois missions : un rôle de représentation nationale auprès des pouvoirs publics, des médias, des milieux professionnels et de l'opinion publique ; une mission de réflexion, d'analyse et d'étude sur tous les dossiers relatifs à l'habitat et l'élaboration de propositions pour une politique sociale de l'habitat ; une fonction d'information, de conseil et d'assistance auprès des organismes afin de faciliter, rationaliser et développer leurs activités et leurs compétences professionnelles. En 2015, 84 500 logements locatifs et foyers ont été financés par les organismes Hlm qui détiennent et gèrent 4,8 millions de logements et logent plus de 10 millions de personnes. Les opérateurs de logement social sont aussi des acteurs importants de l'accession sociale à la propriété : 12 400 logements ont été vendus à des accédants, en secteur groupé ou en diffus. Animés par 12 000 administrateurs bénévoles, ils emploient 82 000 salariés. **Pour en savoir plus** : www.union-habitat.org

À propos du groupe Caisse des Dépôts

La Caisse des Dépôts et ses filiales constituent un groupe public, investisseur de long terme au service de l'intérêt général et du développement économique des territoires. Sa mission a été réaffirmée par la loi de modernisation de l'économie du 4 août 2008. Reconnu pour son expertise dans la gestion de mandats, le Groupe concentre son action sur quatre transitions stratégiques pour le développement à long terme de la France : les transitions territoriale, écologique et énergétique, numérique et démographique. **Pour en savoir plus** : www.caissedesdepots.fr

À propos de Caisse d'Épargne : Les 16 Caisses d'Épargne sont des banques coopératives au service de leur région. Avec 20,6 millions de clients (dont 4,8 millions de sociétaires), elles accompagnent toutes les clientèles : particuliers, professionnels, entreprises, acteurs de l'économie sociale, institutions et collectivités locales. Elles privilégient le meilleur niveau de service dans tous les domaines : collecte et gestion de l'épargne, versement des crédits, équipements en moyens de paiement, gestion de patrimoine, projets immobiliers, assurances. Les Caisses d'Épargne font partie du Groupe BPCE, 2^e groupe bancaire en France. Caisse d'Épargne : Les 16 Caisses d'Épargne sont des banques coopératives au service de leur région. Avec 20,6 millions de clients (dont 4,8 millions de sociétaires), elles accompagnent toutes les clientèles : particuliers, professionnels, entreprises, acteurs de l'économie sociale, institutions et collectivités locales. Elles privilégient le meilleur niveau de service dans tous les domaines : collecte et gestion de l'épargne, versement des crédits, équipements en moyens de paiement, gestion de patrimoine, projets immobiliers, assurances. Les Caisses d'Épargne font partie du Groupe BPCE, 2^e groupe bancaire en France. **Pour en savoir plus** : www.caisse-epargne.fr

À propos d'Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels : Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels (Arkéa Banque E&I) est la filiale du groupe de bancassurance Crédit Mutuel Arkéa dédiée aux marchés des entreprises, des acteurs publics et institutionnels locaux et des promoteurs immobiliers. Arkéa Banque E&I accompagne plus de 9.000 acteurs économiques partout en France où elle dispose de 19 centres d'affaires. Arkéa Banque E&I propose à ses clients une offre complète (financements, traitement des flux, moyens de paiement, épargne, assurances, opérations de salle des marchés, opcm, etc.). **Pour en savoir plus** : www.arkea-banque-ei.com

À propos de GrDF : Principal gestionnaire de réseau de distribution de gaz naturel en France, GRDF distribue, chaque jour, le gaz naturel à plus de 11 millions de clients, pour qu'ils disposent du gaz quand ils en ont besoin. Pour se chauffer, cuisiner, se déplacer, et bénéficier d'une énergie pratique, économique, confortable et moderne, quel que soit leur fournisseur. Pour cela, et conformément à ses missions de service public, GRDF conçoit, construit, exploite, entretient le plus grand réseau de distribution d'Europe (198 886 km) et le développe dans plus de 9 500 communes, en garantissant la sécurité des personnes et des biens et la qualité de la distribution. **Pour en savoir plus** : www.grdf.fr

Contacts presse :

Joachim Soëtard / Christine Dalle / Alice Grapinet - Direction de la Communication - Tél. : 01 40 75 52 70 ou 07 64 57 85 66

Floriane Gouache / Sophie Rousset – agence Amalthea – Tél. : 01 67 21 67 53 ou 04 26 78 27 15